



TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE VOYAGE ETUDIANTS



MONDIAL CARE
WORLDWIDE TRAVEL INSURANCE

TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE VOYAGE ETUDIANTS

PRESTATIONS D'ASSISTANCE	Montants max. TTC par personne pour la durée du contrat
ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU D'ACCIDENT	
Rapatriement et transport sanitaire	Frais réels
Frais médicaux chirurgicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation engagés à l'étranger	USA, Canada, Argentine, Australie, Nouvelle Zélande, République Populaire de Chine, Corée du Sud, Japon, Hong Kong, Singapour, Taiwan : Jusqu'à 500 000€
Remboursement des frais réels	Autres destinations : Jusqu'à 200 000€
Avance sur frais d'Hospitalisation (sans limitation de durée)	300€/dent avec un maximum de 900€ /sinistre
Dont Frais dentaires d'urgence	
Frais de traitement dans le pays de résidence	
Remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation consécutifs à un accident ou une hospitalisation survenue au cours d'un déplacement à l'Etranger, au retour de l'Assuré dans son pays de résidence	A concurrence de 20 000€ Franchise : 30€ par pathologie
Accompagnement de l'Assuré rapatrié/transporté	Titre de transport
Retour du Conjoint accompagnant en cas de rapatriement de l'Assuré	Frais réels
Présence auprès de l'Assuré hospitalisé	Titre de transport *+ frais d'hôtel 100€ par nuit – maximum 10 nuits
Retour sur le lieu de séjour	Titre de transport*
ASSISTANCE EN CAS DE DECES	
Rapatriement ou transport du corps en cas de Décès	Frais réels
Frais de cercueil	Frais réels
AUTRES PRESTATIONS D'ASSISTANCE	
Retour prématûré	Titre de transport A/R *
✓ En cas de décès ou d'hospitalisation d'un parent proche	
✓ En cas d'accident ou maladie grave d'un membre de sa famille	
Avance de la caution pénale	30 000€
Assistance juridique (frais d'avocat)	8 000€
Perte ou vol des moyens de paiement	Assistance et Conseil + Avance de fond à concurrence de 800€
Conseil vie quotidienne	Assistance et Conseil
Frais de Recherche et de secours	A concurrence de 5 000€ par évènement

MONDIALCARE BY AGIS - ASSURANCE VOYAGE ETUDIANTS - CONTRAT GSL N° ADP20192395 - Réf. GSL-AGISETUDIANTS0819 CONFORMEMENT A L'ARTICLE L141-4 du Code des Assurances.
Groupe Special Lines – 6-8 rue Jean Jaurès 92800 Puteaux | S.A.S. au capital de 100 000 EUR dont Groupama Rhône Alpes Auvergne détient plus de 10% des parts et des droits de vote | 820 232 163 R.C.S. Nanterre
Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N°16003981 (<http://www.orias.fr>) | Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE VOYAGE ETUDIANTS

GARANTIES D'ASSURANCE	Montants max. TTC par personne pour la durée du contrat	FRANCHISE
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS		
Perte, détérioration, vol, ou destruction des Bagages personnels	A concurrence de 2 000€ par personne	
Dont objets précieux, y compris matériel sportif	1 000€ par personne	25€ / sinistre
Dont ordinateur portables et téléphones / smartphones	250€ par personne	
Dont vol à l'intérieur d'un van	500€ par personne	
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE		
Dommages corporels, matériels et immatériels	4 500 000€ par sinistre	
Dont		
Dommages matériels et immatériels consécutifs	450 000€ par sinistre	150€ / sinistre
Dommage matériels causés pendant le stage	15 000€ par sinistre	
OPTION : INDIVIDUELLE ACCIDENT - PLEIN PAR EVENEMENT : 2 000 000€		
Décès accidentel	12 000€	
Invalidité Permanente Totale ou Partielle consécutive à un Accident (Barème Accidents du Travail – sans Franchise)	50 000€	
Indemnité journalière en cas d'hospitalisation	50€ par jour pendant 30 jours maximum	3 jours de carence

MONDIALCARE BY AGIS - ASSURANCE VOYAGE ETUDIANTS - CONTRAT GSL N° ADP20192395 - Réf. GSL-AGISETUDIANTS0819 CONFORMEMENT A L'ARTICLE L141-4 du Code des Assurances.
Groupe Special Lines – 6-8 rue Jean Jaurès 92800 Puteaux | S.A.S. au capital de 100 000 EUR dont Groupama Rhône Alpes Auvergne détient plus de 10% des parts et des droits de vote | 820 232 163 R.C.S. Nanterre
Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N°16003981 (<http://www.orias.fr>) | Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09